



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

NYDATRADER SASU – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 21 novembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 10/11/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : NYDATRADER SASU Capital : 1 euros. Siège : 88 Rue de la Forêt, 35300 Fougères. Objet : La pratique et la gestion d'activités de trading pour compte propre et la gestion de portefeuilles. Durée : 99 ans. Président : M Giffaut Andy demeurant 88 Rue de Forêt, 35300 Fougères, pour une durée de 99 années. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers. Immatriculation au RCS de Rennes.

[Consulter cette annonce en ligne](#)